



ÉCOTOURISME

ALAIN DEMERS | Collaboration spéciale

À la sauvegarde des Montagnes vertes

Peut-on sauvegarder du développement de vastes territoires comme les Appalaches? Après tout, l'État n'a pas les moyens d'acheter des terrains sur de grandes superficies pour en faire des zones protégées. La solution de l'organisme Corridor appalachien: conclure des ententes avec des propriétaires.

Le territoire concerné comprend un segment des Appalaches, soit la région naturelle des Montagnes vertes. En font partie le massif des monts Sutton, le mont Orford et le mont Pinnacle, pour ne nommer que ceux-là.

ÉVOLUTION

En 2000, il n'y avait qu'une seule grande aire protégée, soit le parc national du Mont-Orford (58 km²) et une superficie de 4 km² en terres privées. Toutefois, au cours des dernières années, la superficie de terres privées protégées du développement a atteint plus de 90 km², selon Corridor appalachien, qui assume l'essentiel des démarches. La plus grande partie comprend la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, laquelle s'étend sur 55 km², entre Sutton et Mansonville. Il s'agit, vraisemblablement, du plus grand espace sauvage privé protégé au Québec. Malgré ce statut, l'accès est autorisé, voire même favorisé par des sentiers pour la marche, la raquette ou le ski de fond.

NOUVELLE APPROCHE

Comment a-t-il été possible de protéger autant de territoire en si peu de temps? Selon Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor Appalachien, auparavant, les démarches étaient faites par des organismes de conservation locaux qui dépendent du bénévolat. C'est maintenant Corridor appalachien, en collaboration avec ces organismes et avec Conservation de la nature du Canada, qui fait des demandes de fonds, et qui procède à des analyses écologiques et qui négocie avec les propriétaires. Ces derniers peuvent vendre leur terrain (au prix du marché ou à rabais) ou, même, le donner, sachant qu'il sera protégé à perpétuité. Des ententes portent également sur un engagement à conserver le milieu naturel intact dans la totalité du terrain ou en partie, tout en restant propriétaire. Par ces démarches, Corridor appalachien veut protéger des forêts continues et ses milieux naturels connexes, dans le but de maintenir la grande variété de plantes et d'animaux. Des espèces comme le lynx et la martre ont besoin de ces grands espaces pour survivre.

REPÈRES

- Superficie protégée: 90 km
- Accès à des sentiers: parc national du Mont-Orford, réserve naturelle des Montagnes-Vertes (Sutton et Mansonville), Réseau de la Fiducie foncière de la Vallée Ruitier (Mansonville), parc d'Environnement naturel de Sutton, Au Diable vert (Glen Sutton), Sentier de l'Estrie
- Corridor appalachien: www.apcor.ca



PHOTOS D'ARCHIVES

1- Les Montagnes vertes font partie des Appalaches. 2- Des ententes avec des propriétaires permettent de sauvegarder de grands espaces sauvages du développement. 3- Même si la réserve naturelle des Montagnes-Vertes est un territoire privé, l'accès est autorisé, voire même favorisé par des sentiers.